

# FORMATIONS SECOURISME UFOLEP RÉUNION



**SST**

**14 heures**

Sauveteur Secouriste du Travail

Le salarié sauveteur secouriste du travail (SST) a pour missions de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail, mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise. Pour cela, il doit acquérir des compétences spécifiques dans le cadre d'une formation initiale, puis de suivre régulièrement une formation de maintien actualisation des compétences.

## À qui est destinée cette formation ?

À tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, sans prérequis particulier.

## En quoi consiste cette formation ?

Elle permet, par l'acquisition de compétences spécifiques, de :

- repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection.
- savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...);

# SST

## Sauveteur Secouriste du Travail

### Qu'obtient le stagiaire avec cette formation ?

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail.

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.

Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

Cette formation est régie par un ensemble de dispositions (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs...) formalisées dans le document de référence du dispositif global de formation sauvetage secourisme du travail.

### Comment se passe cette formation ?

La formation initiale de sauveteur secouriste du travail a une durée minimale de 2 jours (14 heures), en présentiel.

Tous les 2 ans, le SST doit suivre une formation de « maintien et actualisation des compétences » (MAC) d'une durée minimale d'une journée (7 heures) en présentiel, lui permettant d'inscrire dans la durée ses compétences relatives à la prévention et au secours. À cette occasion, des évaluations certificatives sont de nouveau réalisées.

Le coût d'une formation SST assurée par des organismes de formation habilités est laissé à l'appréciation des organismes en question.

#### Matériel fourni

| Public                      | Tarif unitaire |
|-----------------------------|----------------|
| Entreprise - de 10 salariés | 190,00 €       |
| Entreprise + de 10 salariés | 210,00 €       |